

Le Relecq



Suivez-nous !



N°521 - Vendredi 19 juin 2020

www.lerelecqkerhuon.bzh

CONCOURS 2020
STOP MOTION
Organisé par le Conseil des jeunes du Relecq-Kerhuon

Thème
LE MONDE D'APRÈS

Du 26 mai au 26 juin | Vidéo 5 min max
pij@mairie-relecq-kerhuon.fr
Gratuit - ouvert à tous

Tous les détails en page 2



2^{ÈME} TOUR DIMANCHE 28 JUIN 2020

Ouverture des bureaux de vote habituels de 8h00 à 18h00.

Les mesures sanitaires nécessaires seront prises sur place.

Le port du masque sera requis.

Voir en page 2

Restez prudents !



Médecin de garde : le week-end et de nuit appeler le 15 en cas d'urgence.
 Infirmier(e)s : contactez votre cabinet habituel ou le plus proche de votre domicile.
 Pharmacie de garde : samedi après-midi et lundi matin.
 PHARMACIE DE L'ÉGLISE, 11 rue Danton - 02.98.28.22.01
 nuit et jours fériés : composer le 3237
 Dépannage ERDF - Electricité : 09.726.750.29
 Dépannage GRDF - Gaz : 0 800 47 33 33
 Éclairage public : service technique - 02.98.28.61.46
 le week-end, élu de service.
 EAU DU PONANT, en cas de fuite d'eau : 02.29.00.78.78
 MARCHÉ HEBDOMADAIRE place de la Résistance :
 Traditionnel et Bio : le vendredi de 16h à 20h.
 Traditionnel : le samedi matin.
 Élu de service en cas d'urgence (en dehors des horaires d'ouverture mairie) :
 06.70.64.13.48



VIE MUNICIPALE

ETAT CIVIL - POPULATION

NAISSANCES : Zelda SALLEY.
 Alice HELLOUET.



VOTE PAR PROCURATION

Pour voter par procuration, adressez-vous en Gendarmerie, présentez-vous avec votre pièce d'identité et les renseignements concernant le mandataire (prénom, nom, date de naissance et adresse postale). Ce dernier doit être inscrit sur les listes électorales de la même commune. **Les électeurs qui avaient établi une procuration pour le second tour avant le confinement n'ont pas besoin de faire de nouveau la démarche, ces procurations restent valables le 28 juin prochain. Si vous ne pouvez pas vous déplacer, contactez la Gendarmerie qui missionnera un agent à votre domicile.**

ENFANCE JEUNESSE

**MAISON DE L'ENFANCE
 ET DE LA JEUNESSE - 02.98.28.38.38.**

INSCRIPTION SERVICE EDUCATION ENFANCE JEUNESSE / RENTRÉE 2020/2021

Les dossiers d'inscriptions aux services de restauration scolaire, de l'accueil périscolaire, de l'ALSH et aux TAP sont disponibles sur :
www.le-relecq-kerhuon.fr/mej

A retourner pour le vendredi 17 juillet. Pensez au portail famille, plus rapide, plus simple. N'hésitez pas à demander votre identifiant. Pièces à fournir : Quotient Familial à jour, 1 photo d'identité, certificat de vaccinations à jour, attestation de responsabilité civile.

ALSH : L'accueil de loisirs d'été ouvrira ses portes en journée complète du 6 juillet jusqu'au 28 août. Dossier d'inscription à retirer à la MEJ ou sur le site internet.

VIE SCOLAIRE

OBLIGATION D'INSTRUCTION À 3 ANS La loi du 28 juillet 2019 rend la scolarité obligatoire dès 3 ans. De ce fait, tous les enfants nés au cours de l'année 2017 devront être scolarisés en septembre 2020.

RENTRÉE 2020/2021 : Pour inscrire votre enfant dans les établissements scolaires publics, c'est simple :

1) Envoyez un mail au service Enfance Jeunesse afin de savoir de quelle école vous dépendez.

mej@mairie-relecq-kerhuon.fr

2) Envoyez un mail à l'école concernée avec les documents suivants :

- certificat d'inscription reçu par la MEJ,
- copie du livret de famille, pages parent(s) et enfant(s),
- copie des pages vaccinations du carnet de santé.

Jules Ferry : ec.0290901X@ac-rennes.fr

Jean Moulin : ec.0290507U@ac-rennes.fr

3) Un rendez-vous téléphonique vous sera proposé par la directrice de l'école.

Ecole Achille Grandeau : Permanence pour les inscriptions le jeudi 27 et le vendredi 28 août de 10h 30 à 12h30. Se munir du certificat d'inscription délivré par la mairie, du certificat de radiation de l'école précédemment fréquentée, du carnet de santé, du dossier scolaire. Liste des fournitures sur le site de l'école : <http://www.ecolespubliques-bourglelecqkerhuon.ac-rennes.fr/>

CIEL (Centre International d'Etude des Langues) : Stages d'été du CM1 à la Terminale : Anglais cours scolaires. 15 heures de cours en groupe : du 6 au 10 juillet ou du 24 au 28 août de 9h30 à 12h30.

CIEL Bretagne, rue du Gué Fleuri.
 Renseignements : Tél : 02.98.30.45.80.

MEDIATHEQUE
François Mitterrand

DU 23 JUIN AU 4 JUILLET
**HORAIRES
 D'OUVERTURE**

DU MARDI AU VENDREDI : 14h - 18h
 LE SAMEDI : 10h - 12h30 ; 14h - 18h

Gel obligatoire

Masque recommandé

Respect des distances et du sens de circulation

12 DOCUMENTS POUR 8 SEMAINES
 ABONNEMENTS :
 PRÉVOIR UN RÉGLEMENT EN CHÈQUE

Les services suivants ne sont pas disponibles
 - le café culturel
 - l'accès aux consoles de jeu vidéo
 - la presse quotidienne

**A nouveau possible
 à partir du 23 juin**

La venue en famille.
 Le travail et la consultation sur place (sauf la presse).
 L'accès aux ordinateurs (pour des usages prioritaires).
 et aussi :
 Assouplissement du nombre de personnes présentes.
 Reprise des réservations de documents.

Réouverture de l'Artothèque

Renseignements : 02 29 00 52 75
mediatheque@mairie-relecq-kerhuon.fr
<http://mediatheque.mairie-relecq-kerhuon.fr>

Médiathèque François Mitterrand - Le Relecq-Kerhuon

MédiathèqueLRK

JEUNESSE

CONCOURS VIDÉO : Les Jeunes du Conseil des Jeunes de la Ville organisent, à distance, un concours de courts métrages vidéo. Ouvert à tous, sans limite d'âge.

**Le thème du film sera :
 «Le monde d'après !».**

Vous pouvez réaliser votre film grâce aux portables, mais aussi en stop motion (image par image). Sa durée ne doit pas excéder 5 min. Plusieurs catégories : moins de 8 ans, 8 - 12 ans, 12 - 18 ans, adultes.

Date limite d'envoi vendredi 26 juin : [pj@mairie-relecq-kerhuon.fr](mailto:pj@ mairie-relecq-kerhuon.fr) par l'intermédiaire de wetransfer, Smash ou autre ...

VIE MUNICIPALE

COLLECTE SÉLECTIVE : Les jours et fréquences de passage de la collecte des bacs à couvercles jaunes qui s'appliquaient avant la crise sanitaire sont rétablis. Une carte est à disposition sur : www.brest.fr/proprete-dechets/dechets/la-collecte-des-dechets-le-ba-bac-2217.html

Il suffit de renseigner son adresse pour prendre connaissance des modalités de collecte. Des perturbations pouvant cependant persister, il est demandé à tous les habitants de bien vouloir sortir leurs bacs la veille au soir et de les laisser sur la rue tant qu'ils n'ont pas été collectés. Les dépôts au sol ou les débordements ne seront pas ramassés. Pour autant, ne tassez pas outre mesure la poubelle pour permettre un vidage fluide de son contenu.

CONCOURS « JE FILME LE MÉTIER QUI ME PLAÎT » DU PAYS DE BREST

Les cérémonies de remise des prix ont été diffusées en live le mercredi 10 juin. Si vous souhaitez voir ou revoir les cérémonies en replay, découvrir les lauréats et les films primés, ils sont en ligne : www.youtube.com/watch?v=X6XpfYgR4Xo
www.parcoursmetiers.tv/live/5-10-juin-19h30-parcoursmetiers-awards-et-prix-territoriaux (de 9 minutes 20 secondes jusqu'à la 25ème minute).

TRAVAUX DE VOIRIE :

- Le lundi 22 juin, la circulation se fera sur demi-chaussée et sera alternée à l'angle des rues Hélène Boucher et Danton.

- Entre le 22 juin et le 26 juin, la circulation se fera sur demi-chaussée et sera alternée au droit du 5, rue Abbé Pierre.

TERRASSEMENT POUR UNE ALIMENTATION ÉLECTRIQUE : Le mercredi 24 juin la circulation se fera sur demi-chaussée et sera alternée par panneaux au droit du 3 rue de Keriguel.

URBANISME

DÉCLARATIONS PRÉALABLES

Morgan L'HOSTIS, 27, rue de Kergaret ravalement / ARMORIQUE HABITAT, 90 rue Germaine Tillion, ravalement / Christophe PROUST, 69 rue Anatole France, baie vitrée / Frédéric TANGUY, 22, rue Docteur Roux, isolation, ouvertures, toiture et véranda / Michel LE GUEN, 12 rue Bodmin, clôture en bois, mur de soubassement / Yves PAUGAM, 18 rue du Roch Du, extension / Samuel GALIC et Stéphanie JACOB, 94 boulevard Gambetta, extension.

PERMIS DE CONSTRUIRE

Frédéric et Jessie BAUDOT, 4 rue le Reun, maison individuelle.

PLAN CANICULE 2020 : Les personnes âgées et/ou handicapées qui résident à leur domicile peuvent s'inscrire ou être inscrites sur le registre mis en place par le CCAS. Ce registre nominatif et confidentiel a pour finalité exclusive de permettre l'intervention ciblée des services sanitaires et sociaux en cas de déclenchement du plan d'alerte. Il n'est pas nécessaire de se réinscrire chaque année. Seule une demande de radiation peut mettre fin à leur inscription au registre nominatif.



AVIS AUX ENTREPRISES DE LA METROPOLE Du

fait des impacts liés à la crise sanitaire, des mesures d'aides publiques ont été mises en place afin d'apporter un soutien aux entreprises. L'Etat, la région Bretagne, Brest métropole, les chambres consulaires, l'Assurance maladie,... proposent des dispositifs susceptibles de vous aider à surmonter cette période délicate. Afin de vous informer sur ces dispositifs, de vous orienter au mieux et d'échanger sur vos difficultés ou projets de développement, Sébastien Garnier, responsable relations entreprises à Brest métropole, sera présent en mairie le lundi 22 juin de 14h00 à 19h00. Prendre rendez-vous par mail : relations-entreprises@brest-metropole.fr en indiquant vos coordonnées ainsi que vos créneaux horaires préférentiels.

PHOTO DE LA SEMAINE



RUE DU GOULET :

Des décorations de jardin originales, dont les passants profitent également, jalonnent toute la rue.

De quoi égayer la promenade !

NOUS CONTACTER

PRIVILEGIEZ LE TÉLÉPHONE, NE VOUS DÉPLACEZ QU'EN CAS DE NÉCESSITÉ.

Services technique, urbanisme, communication, pôle Solidarités : uniquement sur rendez-vous.

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30.

Permanence État Civil : le samedi de 9h à 12h.

Standard/Accueil	02.98.28.14.18
Secrétariat du Maire/Secrétariat Général	02.98.28.61.35
Cabinet du Maire	02.98.28.30.00
État Civil	02.98.28.28.78
Élections	02.98.28.28.77
Urbanisme	02.98.28.61.43
Services Techniques	02.98.28.61.46
Comptabilité	02.98.28.61.39
Éducation, enfance, jeunesse, cantine	02.98.28.38.38
Service Emploi	02.98.28.61.44
Communication	02.98.28.61.30
Gestion des Salles	02.98.28.14.18
Culture	02.98.28.61.31
Sport	02.98.28.47.47
Police Municipale	02.98.28.61.42
Solidarité/CCAS/ Logement	02.98.28.44.96
SSIAD	02.98.28.38.29

VIE ASSOCIATIVE

TENNIS AVEC LE TCR

Ouverture des inscriptions au tennis pour la saison 2020/2021 : Vous souhaitez continuer, commencer ou progresser en tennis ?

Le Tennis Club du Relecq organise des permanences pour répondre à vos questions ou prendre vos dossiers d'inscription : - samedi 20 juin à partir de 10h,

- mercredi 24 juin à partir de 18h30,

- samedi 27 juin à partir de 10h,

N'oubliez pas votre masque et votre crayon !

La fiche d'inscription à compléter et le planning prévisionnel des cours est disponible au club house ainsi que sur le site du club www.tc-relequois.fr

GYMNASTIQUE AVEC L'AGK

Planning des réinscriptions : Lundi 22 juin : Evolugym : 18h-19h.

Evoluperf : 19h-20h.

Mardi 23 : GAM + Perf Benjamine : 18h-19h.

Perf + Section sport : 19h-20h.

Mercredi 24 : Poussine + pré-poussine de la lettre A à K : 18h-19h.

Poussine + pré-poussine de la lettre L à Z : 19h-20h.

Jeudi 25 : Baby Gym de la lettre A à H : 18h-19h.

Baby Gym de la lettre I à Z : 19h-20h.

Vendredi 26 : Eveil groupes vendredi + samedi de la lettre A à J : 18h-19h.

Eveil groupes vendredi + samedi de la lettre K à Z : 19h-20h.

Lundi 29 : Ecole de gym du mercredi de la lettre A à I : 18h-19h.

Ecole de gym du mercredi de la lettre J à Z : 19h-20h.

Mardi 30 : Ecole de gym du samedi de la lettre A à L : 18h-19h.

Ecole de gym du samedi de la lettre M à Z : 19h-20h.

Mercredi 1er juillet : Freestyle : 18h-19h30.

Jeudi 2 : Loisirs 1 : 18h-19h30.

Mercredi 3 : Loisirs 2 + Loisir mercredi soir de la lettre A à L : 18h-19h.

Loisirs 2 + Loisir mercredi soir de la lettre M à Z : 19h-20h.

Samedi 4 juillet : Nouvelles inscriptions. Pour toute demande de nouvelle inscription, un mail doit être envoyé à agk.club@gmail.com

Le dossier à compléter et un horaire de rendez-vous seront envoyés en retour.

ACTIVITES NAUTIQUES AVEC LE CNRK : Le centre nautique proposera cet été le même programme de stages que l'an passé, en respectant le protocole sanitaire.

Stages de voile : à partir de 5 ans (moussaillons) et à partir de 7 ans sur optimist et dériveur open bic.

A la journée (repas de midi au club) pour les semaines 28, 29, 34 et 35.

En demi-journées du lundi au vendredi, chaque semaine du 6 juillet au 28 août.

Pour les plus de 12 ans, sur planche à voile et catamaran Twixxy.

Stages multi-activités pour les semaines 31, 32 et 33.

Bateau collectif et quillard côtier en famille ou entre amis.

Point location pour Kayak et paddle, sur réservation, du lundi au dimanche.

Contacts : 06. 51.53.77.28. mail. : cn.relecqkerhuon@gmail.com

<https://philippecnrk.wixsite.com/cnrk29> -

OFFRES D'EMPLOIS :

- **Encadrant(e)s** pour ses stages de voile d'été du 06/07 au 28/08/2020 :

pour les supports moussaillons, dériveur optimist et Open bic, bateau collectif et cata (twixxy) et le point location (kayak, sup, dériveur laser).

En externat et/ou demi-pension (+ début de soirée, pour le point location), du lundi au vendredi, chaque semaine.

- **Agent(e)** d'accueil école de voile et point location. Dès à présent et jusqu'au 2 septembre. Connaissance du milieu nautique appréciée.

Les CV doivent parvenir par mail à : cn.relecqkerhuon@gmail.com

Renseignements : 06.51.53.77.28.

CENTRE SOCIO-CULTUREL JEAN JACOLOT

64 rue Vincent Jézéquel - 02.98.28.05.49.

En raison des nombreuses restrictions sanitaires toujours en vigueur, la reprise des activités n'aura lieu qu'à la rentrée, en septembre.

Horaires d'ouverture depuis le 11 juin : Lundi, mercredi et vendredi de 9h00 à 12h00, mardi et jeudi de 14h00 à 18h00.

Compte tenu du contexte, l'organisation de la saison 2020-2021 n'est pas encore finalisée. Les inscriptions ne sont pas encore ouvertes. Nous informerons les habitants de la date d'ouverture des inscriptions dès que possible.

ENVIRONNEMENT



FRELON ASIATIQUE :

La période particulière que nous vivons ralentit la vie de tous, mais pas celle des

frelons asiatiques qui reprennent de l'activité en cette période. Veillez à éviter le développement de ces bêtes en surveillant l'installation de nids primaires. Il est important d'éliminer les nids au stade primaire car les œufs déposés par la fondatrice, alors seule dans son nid, ne se sont pas encore transformés en ouvrières. C'est seulement au bout de 30 jours que ces dernières apparaissent. Pensez à vérifier sous les espaces abrités de vos maisons, garages, cabanons, nichoirs... Si vous pensez avoir détecté un nid, prenez contact avec la Mairie (02.98.28.14.18) afin que le référent communal vienne constater, agisse si c'est en son pouvoir ou fasse intervenir une entreprise spécialisée.

Restez très vigilants et ne détruisez pas les nids vous-mêmes.

